



## Abus sur une demande de voyage

Par **pichs**, le **23/01/2009** à **15:23**

Bonjour,  
Le 13 janvier 06, nous nous sommes rendu à Leclerc voyage pour une idée pour notre voyage de noce. Ils nous ont proposé la Guadeloupe pour 9j/7n, vol de paris, hôtel+pt dej, loc de voiture du 04 au 12 février 09 pour 1836 euros.  
Je suis retournée le 20 janvier à 9h pour demander de se renseigner des disponibilités des vols et de l'hébergement. Ils m'ont demandé de signer et de donner ma carte pour une empreinte en me disant que cela ne m'engageait en rien.  
Ce que je croyais avoir signé était pour moi une demande de réservation et en fait il s'avère que c'était une cde. Mais mon exemplaire n'est pas signé de leur part. Ils devaient me donner réponse sous 24-48h.  
N'ayant pas de nouvelle de leur part, nous avons tout annulé et eux me disent que je ne peux pas, que j'ai signé en cde. Mais pourquoi n'ai-je rien payé même pas un acompte si j'ai signé une cde?  
Je n'ai rien payé.  
Maintenant ils me demandent de payer 658 euros. Ce qui ne correspond en rien au frais d'annulation.  
J'ai annulé ma carte bleue.  
Que dois-je faire les concernant car ils ne vont pas en rester là?  
D'avance merci de votre réponse